

L'OR DANS L'ANTIQUITÉ

DE LA MINE À L'OBJET

Sous la direction de Béatrice Cauuet

CET OUVRAGE A ÉTÉ PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS FINANCIER
du Ministère de la Culture et de la Communication,
Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
de la Région Limousin,
de la Région Midi-Pyrénées,
de la COGEMA,
de la Communauté Européenne PDZR,
de l'Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire (UMR 5608)

COUVERTURE

PHOTO DU HAUT : *Détail de la maquette de la mine d'or des Fouilloux
(Jumilhac, Dordogne, France), exploitée à la Tène finale.*

Conception B. Cauuet, réalisation P. Maillard de MAD Entreprise (cliché : Studio 77).

PHOTO DU BAS : *Extrémité d'un collier d'or datant du Bronze final, Gleninsheen, Co. Clare, Irlande
(cliché National Museum of Ireland).*

DOS DE COUVERTURE

PHOTO DU HAUT : *Bouloun-Djounga (Niger) : mine d'or ouverte dans la latérite (cliché G. Jobkes).*

PHOTO DU BAS : *Femme Fulbe (Mali) parée de boucles d'oreilles massives à lobes effilés (cliché B. Armbruster).*

La publication de cet ouvrage
a été préparée par Béatrice Cauuet,

assistée de

Claude Domergue,
Martine Fabioux,
Jean-Michel Lassure,
Maurice Montabrut et
Jean-Marie Pailler

qui ont assuré les relectures, des traductions pour certains
et parfois quelques remaniements des textes,

ainsi que de

Patrice Arcelin
pour les cartes informatisées.

MAQUETTE

Teddy Bélier (Toulouse)

IMPRESSION

Achever d'imprimer en octobre 1999

Imprimerie Lienhart à Aubenas d'Ardèche

Dépôt légal octobre 1999 - N° d'imprimeur : 1716

Printed in France

ISBN : 2-910763-03-X

A Richard Boudet,

Sommaire

page 9 Robert SAVY, *Président du Conseil Régional du Limousin*,
Préface

page 10 Martine FABIoux,
Avant - propos

page 11 Béatrice CAUuET,
Introduction

Aux origines de l'or : géologie - aires - techniques

page 17 Marie-Christine BOIRON et Michel CATHELInEAU,
Les gisements aurifères, théories anciennes et nouvelles, or visible et invisible : exemples des gisements d'Europe de l'Ouest

page 31 Béatrice CAUuET,
avec des annexes de Béatrice SZEPERTYSKI et Marie-Françoise DIOT,
L'exploitation de l'or en Gaule à l'Age du Fer

page 87 Filippo GAMBARI,
Premières données sur les *aurifodinae* (mines d'or) protohistoriques du Piémont (Italie)

page 93 Claude DOMERGUE et Gérard HERAIL,
Conditions de gisement et exploitation antique à Las Médulas (León, Espagne)

page 117 Volker WOLLMANN,
Contribution à la connaissance de la topographie archéologique d'*Alburnus Maior* (Roşia Montană) et à l'histoire des techniques d'exploitation romaine en Dacie

page 131 Georges CASTEL et Georges POUIT,
Les exploitations pharaoniques, romaines et arabes de cuivre, fer et or. L'exemple du ouadi Dara (désert oriental d'Egypte)

Ethno-archéologie comparative

- page 147 Georg JOBKES,
La production artisanale de l'or au Niger dans son contexte socio-économique

- page 163 Barbara ARMBRUSTER,
Production traditionnelle de l'or au Mali
-

Traitement des minerais, techniques métallurgiques

- page 185 Béatrice CAUJET et Francis TOLLON,
Problèmes posés par le traitement des minerais et la récupération de l'or dans les mines gauloises du Limousin

- page 199 Jiri WALDHAUSER,
Des objets celtes en or très pur à l'affinage de l'or en Bohême en relation avec la technique minière dite "soft-mining"

- page 205 Bernard GRATUZE et Jean-Noël BARRANDON,
Apports des analyses dans l'étude de creusets liés à la métallurgie de l'or : étude d'un creuset et de quatre fragments de creusets provenant du site de Cros Gallet (Le Chalard, Haute-Vienne)

- page 213 Jean-Noël BARRANDON,
Du minerai aux monnaies gauloises en or de l'ouest : purification et altération

- page 217 Rupert GEBHARD, Gerhard LEHRBERGER, Giulio MORTEANI, Ch. RAUB,
Ute STEFFGEN, Ute WAGNER,
Production techniques of Celtic Gold Coins in Central Europe
-

Fabrication et diffusion de la joaillerie

- page 237 Barbara ARMBRUSTER,
Techniques d'orfèvrerie préhistorique des tôles d'or en Europe atlantique des origines à l'introduction du fer

- page 251 Peter NORTHOVER,
Bronze Age gold in Britain

page 267 Mary CAHILL,
Later Bronze Age Goldwork from Ireland - Form and Function

page 277 Gilbert KAENEL,
L'or à l'Age du Fer sur le Plateau suisse : parure-insigne

page 291 Giovanna BERGONZI et Paola PIANA AGOSTINETTI,
L'or dans la Protohistoire italienne

page 307 Alicia PEREA,
L'archéologie de l'or en Espagne : tendances et perspectives

page 315 Hélène GUIRAUD,
Bijoux d'or de l'époque romaine en France

Or, économie et symbolique dans les sociétés celtiques

page 331 Christian GOUDINEAU,
Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens

page 337 José GOMEZ DE SOTO,
Habitats et nécropoles des âges des métaux en Centre-Ouest et en Aquitaine : la question de l'or absent

Jean-Michel BEAUSOLEIL,
Mobilier funéraire et identification du pouvoir territorial à l'Age du Fer sur la bordure occidentale du Massif Central

page 357 Serge LEWUILLON,
En attendant la monnaie. Torques d'or en Gaule

Production et circulation des monnayages d'or

page 401 Kamen DIMITROV,
Monnaies et objets d'or sur le territoire d'un Etat en Thrace du Nord-Est pendant la période haute-hellénistique

page 409 Gérard AUBIN,
Le monnayage de l'or en Armorique : territoires, peuples, problèmes d'attribution

page 417 Richard BOUDET, Katherine GRUEL, Vincent GUICHARD, Fernand MALACHER,
L'or monnayé en Gaule à l'Age du Fer. Essai de cartographie quantitative

Or, économie et symbolique dans le monde antique

page 429 Raymond DESCAT,
Approche d'une histoire économique de l'or dans le monde grec aux époques archaïque et classique

page 441 Michel CHRISTOL,
L'or de Rome en Gaule. Réflexions sur les origines du phénomène

page 449 Jean-Marie PAILLER,
De l'or pour le Capitole (Tacite, Histoires, IV, 53-54)

page 457 Claire FEUVRIER-PREVOTAT,
L'or à la fin de la République Romaine. Représentations, valeur symbolique, valeur

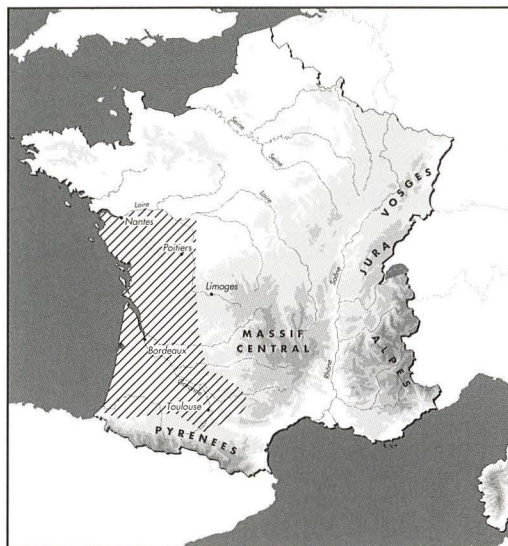
page 470 Claude DOMERGUE,
Conclusion

page 474 Glossaire

page 482 Index

José GOMEZ DE SOTO

Directeur de recherches
au C.N.R.S.,
U.M.R. 6566,
Université de Rennes I,
France



Habitats et nécropoles des âges des métaux en Centre-Ouest et en Aquitaine. La question de l'or absent

Résumé

Pendant les Ages du Bronze et du Fer, l'or est pratiquement absent tant dans les habitats que dans les sépultures en Aquitaine et en Centre-Ouest. Pourtant, on connaît quelques tombes aristocratiques, dans lesquelles la présence d'objets luxueux en métal précieux n'eût pas paru déplacée. Faut-il reconnaître dans cette rareté l'indice d'une signification sociale non "classique" de la possession de l'or, ou l'effet de choix particuliers dans les pratiques funéraires ? Toutefois, si les métaux précieux tiennent peu de place dans les usages funéraires, ils semblent connaître un rôle majeur dans les pratiques magiques et religieuses : telle paraît la finalité du casque d'Agris, des bracelets et des torques du Toulousain et du Tarn, du dépôt de Tayac ou des incrustations de l'épée de Saint-André-de-Lidon. L'or très pur du casque d'Agris et des bijoux méridionaux paraît une caractéristique de l'orfèvrerie celtique de la Gaule du sud-ouest aux IV^e et III^e siècles av. J.-C. Or local, ou or importé ? La recherche des éléments-traces de ces ors et leur confrontation avec ceux des ors des minières du Midi et du Limousin apporteront peut-être la réponse.

Abstract

During the Bronze Age and the Iron Age, gold is quite missing in settlements and graves in Aquitany and Western Central France, even in aristocratic burials. Is this scarcity an evidence of an unclassical significance of gold or of original funeral practices in the elite ? On the other hand, precious metals play an important part in magical and religious practices, particularly as regards the Saint-André-de-Lidon sword, the Agris helmet, the torcs and armlets of the Toulouse and Tarn areas and the Tayac hoard. The very pure gold of the Agris helmet and the southern jewels seems to characterize the Celtic jewellery of South-West France. Was this gold local or imported ? Comparison of its components with those of Southern France and Limousin mines may possibly provide an answer.

Les récentes recherches sur les mines antiques font remonter, dans l'état actuel des connaissances, les premières extractions d'or en Limousin et Périgord aux Ve et IV^e siècles avant notre ère¹. Peut-être la poursuite des travaux fera-t-elle découvrir des exploitations antérieures ? Encore est-il bien à redouter que, s'il en exista, elles aient été détruites par les travaux postérieurs.

On sait que l'or, aussitôt qu'on sut le traiter, exerça une forte fascination sur les hommes². Les habitants protohistoriques du Centre-Ouest et de l'Aquitaine ne devaient pas ignorer ce précieux métal. Hors la frappe des monnaies, quel rôle lui fut alors assigné ? Et plus précisément : quelle place tint l'or du Limousin et du Périgord ?

L'or, l'expression de la puissance et l'Au-delà

Les premiers ors du Chalcolithique et de l'Âge du Bronze

Les premiers objets en or connus en France de l'Ouest apparaissent bien modestes : petits tortillons, lamelles perforées pour en permettre la couture sur des pièces vestimentaires,

etc.³. Cette modestie ne doit pas faire illusion : ils s'agissaient bel et bien d'objets à haute valeur sociale : ils ne figurent que dans des contextes funéraires de la Culture des Gobelets campaniformes⁴, souvent en compagnie d'autres pièces rares ou hautement codées, telles que poignards de cuivre ou gobelets⁵, comme par exemple dans le caisson de Trizay (Charente-Maritime).

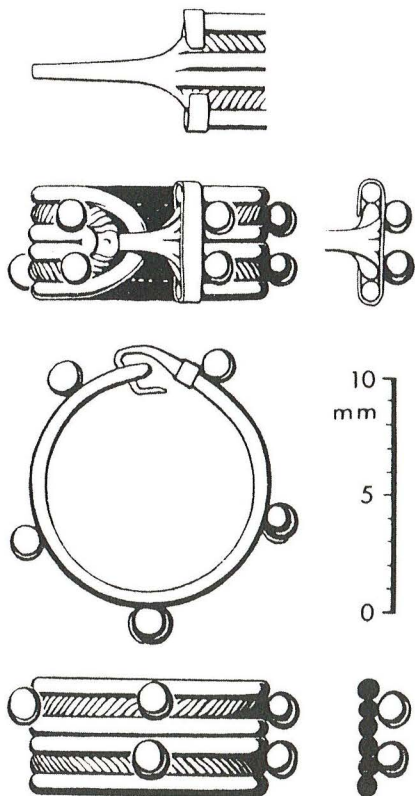
Par la suite, à l'Âge du Bronze, les objets d'or deviennent plus rares, mais aussi plus volumineux⁶. Il s'agit d'objets de style atlantique, voire européen : spirale de Singleyrac (Dordogne), *gargantilla* de Saint-Laurs (Deux-Sèvres), "cône" d'Avanton (Vienne), bijou torsadé de Cressé (Charente-Maritime), torque de Massigny (Vendée), torque inédit de "Charente"⁷, pour ne citer que les principales trouvailles et en négligeant d'autres de datation incertaine, perdues après avoir été trop sommairement décrites. Seule, la spirale de Singleyrac n'est pas une trouvaille isolée ou sans contexte observé : elle provient d'une tombe, où elle était accompagnée de céramique et surtout d'un poignard en bronze de type italique ou rhodanien. Cette sépulture s'inscrit dans le contexte de ces tombes individuelles des "petits princes" du Bronze ancien, selon l'expression de J. Briard, mieux connues en Armorique et Outre-Manche dans le Wessex.

Les métaux précieux dans les tombes des Âges du Fer

Du tumulus du Tuckey à Lanouaille (Dordogne)⁸, de la fin du VI^e ou du début du Ve siècle, provient une petite et unique boucle d'oreille de 10 mm de diamètre, pesant 1,93 g, bijou en électrum dont la composition estimée, en l'absence d'analyse, à partir de la densité, comporterait 17,5 % d'or pour 82,5 % d'argent (fig. 1)⁹.

Fig. 1

Boucle d'oreille en électrum du tumulus du Tuckey à Lanouaille, Dordogne (d'après Laville et Laurent).



1. Voir B. Cauuet, *supra* et Cauuet, 1994.

2. *Le premier or...*, 1989 : voir en particulier contributions de J.-P. Demoule et M. Lichardus-Itten, p.38 s., de V. Nikolov, p.45 s., et de I.S. Ivanov, p.49 s.

3. Inventaire et bibliographie des objets du Chalcolithique et de l'Âge du Bronze de la région concernée : Eluère, 1982, p.124 s. et 247 s.

4. Il n'y a pas de raison sérieuse pour attribuer des objets d'or aux Artenaciens, contrairement à l'affirmation de Roussot-Larroque, 1984, p.154. L'exemple du dolmen d'Ors dans l'île d'Oléron n'est en rien probant.

5. Joussaume, 1981.

6. Cf. note 3.

7. Peut-être du Cognacais. J. Gomez de Soto, étude en cours.

8. Laville, Laurent, 1984.

9. Cette boucle d'oreille rappelle, d'assez loin d'ailleurs, celles de la tombe à char du VI^e siècle de La Garenne à Sainte-Colombe (Côte-d'Or). La technologie du montage et les globules ornementaux invitent plutôt à rechercher des parallèles vers le trésor du Carambolo et la production de l'Âge du Fer ibérique de l'époque du Second Archaisme (voir Nicolini, 1990, 1, p.626 s. et 2, pl.162).

Un bracelet, probablement également en électrum à bas titre en or fut découvert dans la nécropole de Sainte-Foy à Castres (Tarn), une bague en argent est signalée dans la nécropole de Fauillet à Tonneins (Tarn-et-Garonne), tandis que, pour clore l'inventaire, de menus objets d'or sont encore à noter dans les nécropoles de Garin (Haute-Garonne) et de Mios (Gironde)¹⁰. Mis à part ces rares objets en métal noble, les mobiliers de ces sépultures étaient de type courant.

Afin de ne rien négliger, il convient de rappeler la tombe du III^e siècle de la Lande Mesplède près d'Aubagnan à Vielle (Landes)¹¹. Mais ici, il ne s'agit plus d'objets de production locale, mais de phiales en argent doré d'origine ibérique.

Eu égard aux centaines de sépultures fouillées en Aquitaine et en moindre nombre en Centre-Ouest, le nombre des objets en métal précieux paraît bien modeste. Les tombes à char du Poitou elles-mêmes n'en possèdent pas¹², alors que ces métaux sont pourtant souvent présents dans leurs homologues orientales, et dans certains cas, comme à Hochdorf ou à Vix, en quantité appréciable. Une riche tombe du VI^e siècle, ensevelie aux abords du tumulus de Courcoury (Charente-Maritime), contenait un luxueux mobilier importé : bassin étrusque, au moins un autre récipient en bronze et une coupe en céramique grecque d'Occident, mais ne possédait pas non plus d'objet en métal précieux¹³.

Un constat analogue peut être formulé pour les sépultures des proches régions du Limousin et de la Marche¹⁴. De même, en Armorique, les plus riches mobiliers funéraires de l'Age du Fer affichent la même "indigence" : particulièrement significatives à cet égard, les tombes du Bono (Finistère), avec leurs vaisselles de bronze importées¹⁵.

Ces mobiliers luxueux amènent à formuler l'interrogation : *la présence d'objets en métal précieux dans la tombe était-elle en Occident, au VI^e et au Ve siècles, nécessaire à l'expression de la puissance dans l'Au-delà ?* Il semble bien, en effet, que cette présence ne s'imposait pas dans les tombes des élites. Si tel il en fut, ici apparaîtrait une différenciation significative entre les pratiques funéraires de la haute aristocratie de l'Ouest et celles de l'aire hallstattienne et laténienne ancienne des régions classiques, de la Champagne à l'Europe centrale. Mais sans doute faut-il nuancer ce propos, en tenant compte, du fait de l'ancienneté de la plupart des recherches, d'une insuffisance certaine des don-

nées accessibles : trouvailles non ou mal contrôlées, fouilles incomplètes comme à Gros Guignon (Savigné, Vienne)¹⁶ ou encore travaux non ou mal publiés, comme, un peu en dehors de la zone concernée par notre propos, les premières fouilles du tumulus à char de Sublaines (Indre-et-Loire)¹⁷.

Comme il serait illusoire, pour ne pas dire naïf, de vouloir distinguer derrière l'apparente modestie du mobilier de la plupart des tombes de l'Age du Fer de Gaule occidentale une absence de hiérarchisation sociale marquée, force est donc de rechercher ailleurs que dans l'ostentation des mobiliers les traces des manifestations de la puissance dans la sphère funéraire. D'autres critères doivent alors être pris en compte, tels que, par exemple, la taille des monuments funéraires. Le tumulus de Lanouaille mesurait 4 mètres de hauteur pour un diamètre de 24 à 28 mètres. Ici se combinaient taille imposante du monument et présence - modeste, on l'a vu - de métal précieux, mais ce n'était pas toujours le cas, beaucoup s'en faut, comme on peut le constater en Limousin. Il faudra aussi tenter d'identifier dans les dépôts funéraires les biens significatifs d'un rang social élevé autres que les objets en métal précieux, tels que, par exemple, les éléments d'équipement équestre. Nous nous permettons ici de renvoyer le lecteur à une précédente recherche¹⁸.

L'or magique, l'or des dieux

Les premiers dépôts de l'Age du Bronze

Nous avons indiqué *supra* que les principaux objets d'or de l'Age du Bronze trouvés entre Loire et Pyrénées paraissaient des trouvailles isolées. Il est vrai qu'il s'agit de trouvailles fortuites anciennes, pour lesquelles un contexte discret, s'il en existait un, avait toute chance, à l'époque de leur découverte, de n'être pas observé.

De toutes les raisons que peuvent alléguer les hommes pour enfouir des objets de prix, le dépôt en terre de biens voués aux divinités en est une et

10. Mohen, 1980, p.23 et 239.

11. Mohen, 1980, p.276 ; Roux, Coffyn, 1988, p.35-42.

12. Chauvet, 1926, tiré à part de 26 p. ; Joffroy, 1958, p.134-150.

13. J. Gomez de Soto et C. Vernou, communication au colloque A.F.E.A.F. de Troyes, mai 1995.

14. Voir J.-M. Beausoleil, *infra*.

15. Milcent, 1993, p.17-50.

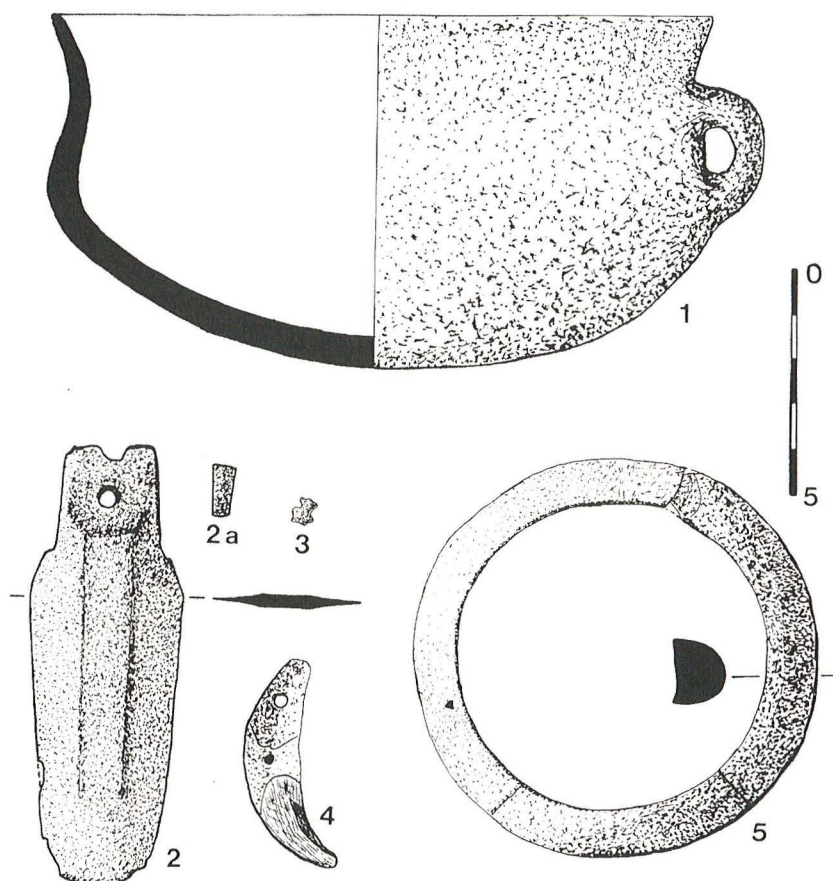
16. Chauvet, 1926.

17. Cordier, 1975.

18. Gomez de Soto, 1994.

Fig. 2

Dépôt de la grotte de l'Ammonite à Vilhonneur (Charente) ;
1 et 5- objets en céramique ;
2- poignard en bronze et son rivet ;
3- pépite d'or ;
4- canine de loup
(dessins P. Maire et J. Gomez de Soto).



des plus puissantes. Reste à savoir identifier un tel dépôt, tant il est clair que, réalisé dans un lieu non matérialisé par des repères durables, dans un bois sacré, près d'un arbre vénéré par exemple, il a toute chance de paraître anodin au bout d'un temps plus ou moins long, à plus forte raison au bout de deux millénaires ou davantage !

La signification d'un des objets mentionné *supra* peut être éclaircie par référence à une pièce analogue : il s'agit du cône d'Avanton, du Bronze moyen, auquel répond celui de Schifferstadt en Palatinat. Ce dernier fut recueilli de concert avec trois haches à talon en bronze, avec lesquelles il constituait un dépôt original. On conçoit que cet ensemble de pièces en parfait état ne puisse être tenu pour une simple cachette de fondeur/orfèvre. Au contraire, cet assemblage nous incite à retenir l'hypothèse, depuis longtemps formulée, du caractère votif de nombre de dépôts de l'Age du Bronze, du moins pour ceux dont la composition paraît vraisemblablement obéir à des règles ¹⁹. Quant à la signification même du cône, dont il fut tant discuté, nous retiendrions volontiers celles de l'image du feu sacré, ou encore de l'*omphalos* du monde, qui invite à un rapprochement avec l'image conservée

dans le sanctuaire de Delphes, deux hypothèses amenant à envisager une liaison avec le culte solaire ²⁰. En ce sens, l'association, à Schifferstadt, avec des haches, possibles symboles, comme le marteau de Thor ou le foudre de Zeus, des puissances de l'orage, confirmerait la signification ouranienne de cette pièce.

Dans un autre cas, l'or participe clairement des pratiques de l'offrande : dans une petite salle d'accès très difficile de la grotte de l'Ammonite à Vilhonneur (Charente) fut recueilli un dépôt original comprenant une pépite d'or associée à une tasse et à un anneau en céramique, un poignard en bronze, une canine de loup pendeloque (fig. 2). D'autres dépôts en grotte, aucun en revanche ne contenant d'objet d'or, sont connus à la même période, le Bronze moyen et le début du Bronze final, dans l'aire de la Culture des Duffaits ²¹. Tous ces dépôts devaient, de par leur situation en grotte, s'adresser aux puissances du monde chthonien.

19. Verger, 1992.

20. Bibliographie sur la question dans Gomez de Soto, 1995, p.246.

21. Gomez de Soto, 1995, p.244

Symboles magiques et images divines au Second Age du Fer

Les observations développées ci-dessus à propos des objets isolés de l'Age du Bronze peuvent aussi s'appliquer aux rares trouvailles analogues de l'Age du Fer, tel le torque ou diadème d'or d'Uchacq (Landes) (fig. 3), attribué au Premier Age du Fer ²².

Contrairement à ces cas incertains, la signification de l'or en tant que métal magique et/ou métal de l'offrande, transparait au travers de diverses pièces.

L'épée à poignée anthropomorphe de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime) ²³ porte sur une face de sa lame une ornementation complexe : une barrette d'or incrustée verticalement sur l'arête - placée, sans doute non fortuitement, à l'exact centre de gravité de l'arme - entourée à l'origine par quatre incrustations, une circulaire, deux semi-circulaires, une annulaire (fig. 4). Cette ornementation, dans laquelle on peut reconnaître une symbolique céleste (lunaire ?) doit être rapprochée d'autres thèmes présents sur quelques rares épées du Second Age du Fer, telles celles d'Allach à Munich, de Kastel à Mayence, de Mirebeau (Côte-d'Or) ou encore d'un exemplaire de provenance inconnue du Musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon. Ces symboles célestes ne pouvaient que conférer une vertu apotropaïque à ces armes, parallèlement peut-être à l'affirmation du statut social, éventuellement religieux, de leurs possesseurs. Enfin, il n'est pas sans intérêt de noter que l'épée de Saint-André-de-Lidon avait été jetée dans une rivière, la Seudre ²⁴, selon une vieille pratique de l'offrande remontant à l'Age du Bronze, voire avant.

La complexe ornementation du casque d'Agris (Charente), du I^{er} siècle, a été ailleurs décrite ²⁵. Deux des motifs doivent ici retenir plus particulièrement l'attention :

- vers le sommet du timbre, une frise de palmettes renversées accostées de deux feuilles de gui. Ce motif dissimule à l'évidence une image anthropomorphe, celle du visage divin surmonté ou encadré de feuilles de gui ²⁶, tel qu'il apparaît sur le pilier de Pfalzfeld en Rhénanie, ou en frise sur la phalère de Horovicky en Bohême, pour ne citer que deux exemples célèbres.

- le serpent cornu de l'unique paragnathide conservée (fig. 5), monstre associé à diverses divinités à l'époque gallo-romaine mais surtout, avant la

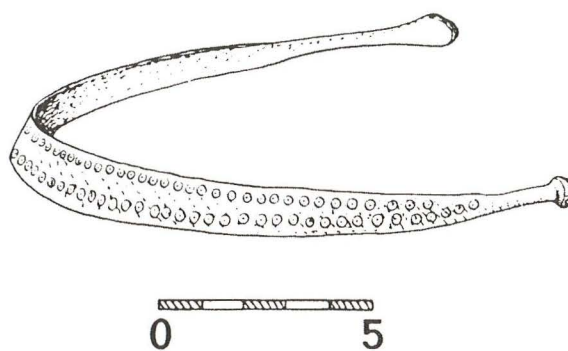


Fig. 3

Diadème ou torque d'Uchacq, Landes (d'après de Cardaillac, 1927 et Mohen, 1980).

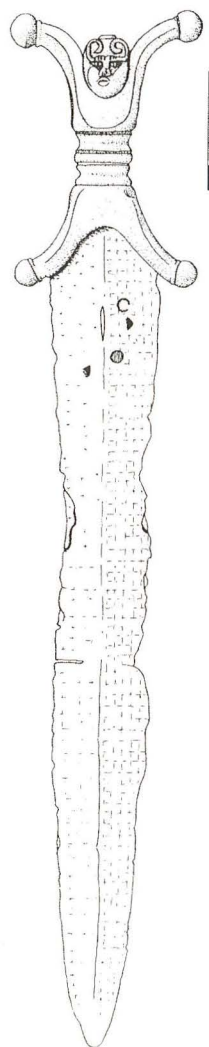


Fig. 4

Epée de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime). Face portant la barrette d'or et les traces d'autres incrustations (d'après Gaillard, Duval, Gomez de Soto, Rapin).

22. Mohen, 1980, p.23 et 279.

23. Duval *et al.*, 1986 ; A. Rapin, note complémentaire, dans Duval *et al.*, 1986, p.290-291.

24. Comme l'a prouvé l'enquête auprès de son possesseur et confirmé l'étude de sa corrosion à l'Institut de Paléoméallurgie de Compiègne. Voir : Duval *et al.*, 1986, p.253 ; A. Rapin, note complémentaire, dans Duval *et al.*, 1986, note 2, p.290.

25. Gomez de Soto, 1986.

26. Kruta, 1987, p.14 s. Pour une autre lecture de cette image, voir Goudineau, 1996, p.10.

Fig. 5

Le serpent cornu de la paragnathide du casque d'Agris, Charente (photo T. Blais, Musée d'Angoulême).



Guerre des Gaules, au dieu éminemment chthonien Cernunos, sur le chaudron de Gundestrup.

La fouille du site de découverte, une grotte, a montré que cette somptueuse pièce ne figurait pas dans une sépulture, ce qui ne saurait surprendre : jusqu'à ce jour les sépultures laténiennes, aussi riches fussent-elles, n'ont livré que des casques de type courant. D'autre part, la restauration a appris que les garnitures ornementales fixées sur le

timbre avaient été brisées et introduites à l'intérieur de ce dernier avant l'enfouissement. Le casque d'Agris a donc connu une destruction volontaire avant son dépôt, qui annonce celles qu'on découvrira à partir du III^e siècle dans les sanctuaires laténiens, de la Bavière à l'Atlantique. Son enfouissement en grotte, la présence du serpent cornu, indiquent à n'en pas douter son statut d'offrande aux puissances du monde chthonien.

Les bijoux du Toulousain et du Tarn.

Tombes ou dépôts ?

Le casque d'Agris représente un exemple de dépôt, en l'occurrence celui d'une pièce unique. Pour lui ne subsiste pas d'ambiguïté, mais le cas de quelques belles pièces de bijouterie du III^e siècle, par ailleurs fort célèbres, les torques et bracelets d'or découverts au XIX^e siècle de Fenouillet (Haute-Garonne) et, un peu à l'extérieur de la région concernée par notre propos, de Lasgrais et Montans (Tarn) (fig. 6)²⁷, doit être discuté.

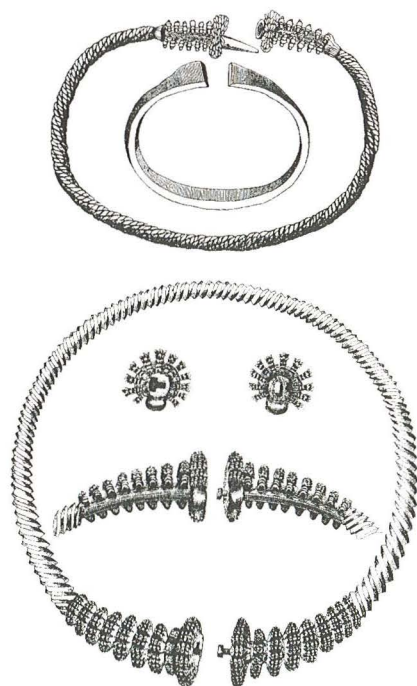
À Fenouillet, les six torques étaient déposés dans un vase, et ce n'est que par suite d'extrapolations aussi hardies que hasardeuses qu'on put envisager qu'il s'agissait d'une sépulture à incinération.

À Lasgrais, le bracelet et le torque se trouvaient enfouis avec des ossements de porc, de cheval et de mouton, des charbons et des tessons. La fine analyse que donne, à la suite de E. Cabié, E. Cartailhac²⁸, ne laisse guère de place au doute : il ne s'agissait pas, contrairement à l'affirmation de J. Déchelette, pour une fois pris en défaut²⁹, d'une sépulture à incinération.

La découverte de Montans est plus ambiguë, par suite de l'insuffisance des informations disponibles³⁰. Il fut question, en 1852, d'ossements : le fait a-t-il été contrôlé, et si on en trouva effectivement, ont-ils été véritablement déterminés ? Il semble bien, d'après cette source, que l'acquéreur se satisfît des vagues informations données par l'inventeur-vendeur. Selon une autre source, les objets

Fig. 6

En haut : torque et "bracelet" de Montans (Tarn) ; en bas : un des torques de Fenouillet, Haute-Garonne (d'après Déchelette).



27. La bibliographie concernant ces objets est donnée par Déchelette, 1910, p.1339-1343 et Mohen, 1980, p.266 et 305. Un ou plusieurs autres bijoux proviendraient également de Cordes (Tarn), d'après J. Déchelette, qui cite Cartailhac, 1886.

28. Cartailhac, 1886, p.185.

29. Déchelette, 1910, p.1337.

30. Henry, 1852-1853 ; Rossignol, 1859, p.692 s. (cf. p.702-703). Nous n'avons pu nous procurer l'article de E.-A. Rossignol paru dans *Le Nouvelliste de Gaillac* du 12 février 1843. Il y a tout lieu de penser qu'il donne la même information que l'article postérieur du même auteur, cité *supra*.

"furent extraits du milieu des débris d'une urne sépulcrale". Il s'agissait semble-t-il, selon les deux auteurs cités, d'une découverte isolée, réalisée à bonne distance - 100 mètres - d'un cimetière du Premier Age du Fer mentionné plus tard par E. Cartailhac, avec lequel il serait assez hasardeux de vouloir la mettre en relation. Pour cette trouvaille, réalisée en 1843 mais réellement publiée en 1852 ou 1853 seulement, on ne peut donc pas être sûr qu'il s'agisse bien du mobilier d'une sépulture. Quant au type des objets eux-mêmes, il mérite réexamen. Depuis l'article de la D.J.M. Henry en 1852, nul n'a discuté les identifications comme torque et bracelet. Pour le premier objet, il n'y a pas matière à débat. Pour le second, en revanche, l'auteur précise que *"l'ouvrier... ne connaissait pas la lime, puisqu'il n'en a pas fait usage pour dresser, égaliser et unir les surfaces, sur lesquelles se montrent les traces laissées par le marteau, comme sur un morceau de fer brut"*. Une telle négligence ne signifierait-elle pas que cette pièce ne serait somme toute qu'un lingot rubané, auquel la mise en forme donna une apparence de bracelet ? Un objet guère usuel dans une sépulture aristocratique.

Trois trouvailles, trois cas différents :

- pour Fenouillet, un dépôt, somme toute classique, de pièces sélectionnées, nous aurons à y revenir plus loin ;
- pour Lasgrais, un enfouissement en contexte en apparence détritique. En apparence seulement : il est peu commun d'égarer de si précieux objets, et le contexte, trop sommairement observé à l'époque, n'est pas sans rappeler celui des sanctuaires, dont les dépôts pouvaient contenir de nombreux restes d'animaux sacrifiés, parmi lesquels justement le porc, le cheval, et le mouton pouvaient tenir une place notable ³¹.
- pour Montans, *peut-être* une apparence de tombe ; ou un dépôt proche de celui de Lasgrais où figuraient un torque et un bracelet, véritable celui-ci... ?

Lasgrais, Fenouillet, Montans et Tayac

Des trouvailles de Lasgrais, Fenouillet et de Montans, nous rapprocherons celle, du II^e siècle, de Tayac (Gironde) ³². Le dépôt était ici réparti dans deux vases et comportait essentiellement un torque brisé en trois fragments, des lingots, de nombreuses monnaies d'or - dont beaucoup du type *Regenbogenschüsselchen* - et des flancs monétaires. La présence d'un ou plusieurs torques est

commune aux quatre ensembles, celle de lingots constituant un point commun plus spécifique aux seules découvertes de Montans et Tayac.

Plusieurs hypothèses avancées, dépôt de marchand ou de riche propriétaire, ou encore témoin de l'expédition des Cimbres et des Teutons, ne retiennent plus guère l'attention. Celle proposée par V. Kruta et développée par A. Furger-Gunti ³³ qui rattache le dépôt à une demi-douzaine de trouvailles comparables dont le modèle est celle de Saint-Louis à Bâle, dans lesquelles on peut reconnaître des offrandes à des divinités aquatiques, paraît plus convaincante. R. Boudet souligne que si, contrairement à celui de Saint-Louis, le dépôt de Tayac n'a pas été recueilli dans un marais ou quelque autre lieu humide, il provient d'un plateau enserré par deux ruisseaux ³⁴, emplacement qui peut rappeler ceux d'autres trouvailles de dépôts votifs enfouis en des lieux permettant le passage entre deux vallées, tels les cols alpins ³⁵. On rappellera qu'à l'époque où fut enfoui le dépôt de Tayac, le torque ne figurait plus depuis longtemps dans les tombes. Les représentations sculptées nous apprennent qu'il n'était alors plus porté que par quelques guerriers de haut rang, et il figurait aussi au cou des images de héros ou de dieux : le torque de Tayac a peut-être, comme beaucoup d'autres torques d'or, souvent trop volumineux pour qu'un homme les puisse arborer, orné le cou d'une statue ³⁶.

Or des orfèvres d'Occident et or des Lémovices

Les lignes ci-dessus montrent que dans le quart sud-ouest de la Gaule, les objets d'or, sans être d'une grande abondance, sont présents tout au long des deux millénaires et demi séparant le Chalcolithique de la Conquête romaine. L'or utilisé venait-il des mines du pays lémovice, ou doit-on envisager d'autres sources, comme l'or alluvionnaire ?

Pour la plupart des objets, il n'est pas de réponse possible, tout simplement faute d'analyses. En revanche, l'or des célèbres bijoux de Fenouillet,

31. Méniel, 1992.

32. Bibliographie et commentaires : Santrot, 1983-1984, p.123-125 ; Boudet, 1987, p.153-159.

33. Kruta, 1981, p.71 ; Furger-Gunti, 1982.

34. Boudet, 1987, p.159.

35. Inventaire et bibliographie données par Kaenel, 1988, p.116-117.

36. Furger-Gunti, 1982.

Provenance	Type d'objet	Datation	Au	Ag	Cu
Asperg	placage	La Tène A	96	4	0,3
Asperg	placage	La Tène A	96	4	0,3
Asperg	placage	La Tène A	97	3	0,3
Asperg	placage	La Tène A	96	4	0,4
Dürrnberg	placage	La Tène A	96	4	0,4
Reinheim	torque	La Tène A	97	3	0,3
Reinheim	bracelet	La Tène A	96	4	0,3
Reinheim	bague	La Tène A	96	4	0,5
Reinheim	fibule	La Tène A	95	5	0,5
Waldalgesheim	torque	La Tène B	96	4	0,5
Waldalgesheim	bracelet	La Tène B	98	2-3	0,3
Waldalgesheim	bague	La Tène B	97	3	0,5
Agrs	feuilles de placage	La Tène B	99	0,5	0,2
Agrs	barrettes, fils, soudures	La Tène B	94-99	1-6	0,5-8,5
Fenouillet	torque	La Tène C ?	97	3	0,5
Fenouillet	torque	La Tène C ?	98	1-2	0,3
Fenouillet	torque	La Tène C ?	98	2	0,2
Fenouillet	torque	La Tène C ?	98	2	0,3
Fenouillet	torque	La Tène C ?	99	0,5-1	0,3
Lasgrais	torque	La Tène C ?	99	0,5-1	0,4
Lasgrais	bracelet	La Tène C ?	98	1-2	0,6
Montans	torque	La Tène C ?	99	0,6	0,07
Civray-de-Touraine	torque	La Tène C ?	99	0,7	0,4

Lasgrais et Montans, du torque au style étroitement apparenté à ceux-ci découvert depuis peu à Civray-de-Touraine³⁷ et du casque d'Agrs a fait l'objet d'analyses et peut ainsi être comparé à celui d'autres parures celtiques³⁸.

Il s'agit, dans tous les cas occidentaux, d'ors très purs, à très faible teneur en argent et en cuivre, sauf pour les barrettes, fils et soudures du casque d'Agrs. Au niveau des compositions, les objets de la Gaule du sud-ouest paraissent fortement apparentés, et surtout différenciables des autres productions contemporaines, tant celtiques que grecques ou étrusques³⁹.

Reste à déterminer l'origine de l'or utilisé. Plusieurs hypothèses peuvent être examinées :

- or natif, dont l'absence d'altération par apport volontaire d'argent (sauf, par suite de contraintes techniques, pour les barrettes, fils et soudures d'Agrs) traduirait l'ancienneté⁴⁰.
- or "recyclé" d'origine étrangère. On a voulu identifier dans l'or de Fenouillet et des trouvailles tarnaises une part du célèbre or des Tectosages dont font état les sources antiques, or supposé venir pour partie du pillage de Delphes en 279 av. J.-C.⁴¹. Mais nous savons désormais que l'or méditerranéen de l'époque hellénistique présente généralement un fort pourcentage d'argent, de 5 à 25 %⁴². Cet or eût

nécessité un affinage poussé pour atteindre la pureté de celui des bijoux aquitains et des feuilles du casque d'Agrs. D'ailleurs, si les torques et bracelets connaissent une date compatible avec le sac de Delphes⁴³, la fabrication du casque d'Agrs, de la seconde moitié du IV^e siècle, n'a pu, quant à elle, utiliser un or de cette provenance. Dans le même ordre d'hypothèse, peut encore être envisagée la refonte de l'or - solde ou butin - des mercenaires⁴⁴. On retrouve le même problème que ci-dessus : les dates du développement du mercenariat celtique, surtout à partir du III^e siècle⁴⁵, rendent peu probable cette hypothèse, pour le casque d'Agrs en tout cas.

- or local, de la bordure occidentale du Massif Central ou du Midi⁴⁶. Déjà, au début de ce siècle, J. Déchelette, qui observait la coïncidence entre la zone des trouvailles des dépôts de bijoux du sud de la Gaule et une région réputée dans l'Antiquité pour

37. Duval *et al.*, 1987.

38. Eluère *et al.*, 1987.

39. Eluère *et al.*, 1987, p.18.

40. Voir N. Barrandon, *supra*.

41. Sources résumées par Déchelette, 1910, p.1345.

42. Bibliographie donnée par Eluère *et al.*, 1987, p.18.

43. Mais a-t-il bien eu lieu ? Les sources antiques sont à ce sujet passablement contradictoires.

44. Cf. conférence inaugurale de ce colloque par C. Goudineau, voir *supra*.

45. Brunaux, Lambot, 1987, p.199 s.

46. Carte des gisements : voir B. Cauet, *supra*.

ses métaux précieux, doutait de l'origine étrangère de l'or des bijoux du sud-ouest. Il interprétait la similitude entre le torque de Gajic-Hercegmarok (Croatie) et ceux du Midi comme une manifestation des transferts stylistiques courants dans l'Europe laténienne ⁴⁷.

A l'inverse, d'autres auteurs ont supposé une origine centro-européenne pour les bijoux méridionaux, qui seraient parvenus dans le Midi à la faveur du repli des Volques Tectosages vers la région de la future *Tolos* après l'échec devant Delphes, ou la mise à sac du sanctuaire. Il serait intéressant de pouvoir mettre en parallèle les compositions des ors de Gajic et du Midi. Mais ici encore, le casque d'Agrès vient troubler le concert : nous savons que sa technologie nous renvoie vers la Celtique alpine pour la construction du timbre en fer, vers la Champagne, la Suisse, la Rhénanie et la Bohême pour le placage des feuilles d'or sur support de bronze, essentiellement vers l'aire rhénano-champenoise pour la stylistique de l'ornementation. La similitude des ors des bijoux du Midi, du torque d'Amboise (Indre-et-Loire) et des feuilles du casque d'Agrès souligne la parenté de ces objets : une origine occidentale du métal reste décidément la plus plausible.

Origine occidentale, d'après les raisonnements archéologiques. Mais, or du Midi, du Limousin, ou d'ailleurs ? Ici, nous ne possédons plus de certitude. Peut-être la recherche des éléments-traces fournira-t-elle une réponse ?

47. Déchelette, 1910, p.1344-1346. Pour Hercegmarok, voir aussi : Szabo, 1992, p.30-35.

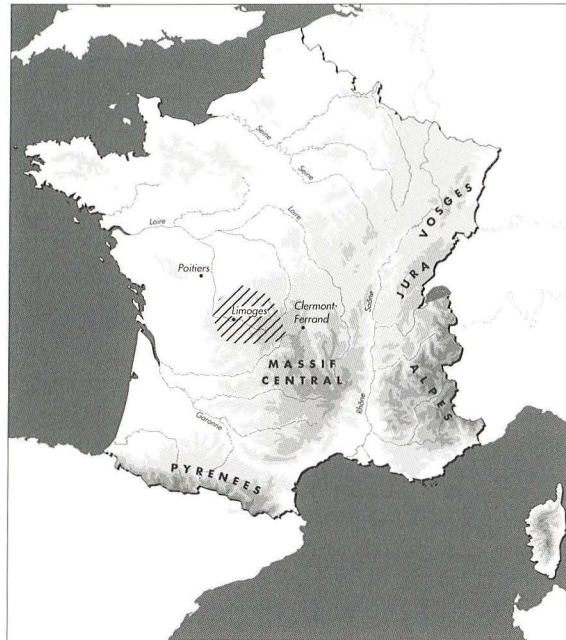
Bibliographie

- Boudet, 1987 : Boudet R., *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, Vesuna éd., Périgueux, 1987.
- Brunaux, Lambot, 1987 : Brunaux J.-L., Lambot B., *Guerre et Armement chez les Gaulois*, Errance éd., Paris, 1987.
- Cartailhac, 1886 : Cartailhac E., Le torque et le bracelet de Lasgrais, *Mat. pour l'Hist. primitive et nat. de l'Homme*, 20, 3ème série, t.3, 1886, p.182-190.
- Cauuet, 1994 : Cauuet B., Les mines d'or des Lémovices, *Archéologia*, 306, nov. 1994, p.16-25.
- Chauvet, 1926 : Chauvet G., Deux sépultures à char en Poitou, *Bull. Arch.*, 1926, t. à p. 26p.
- Cordier, 1975 : Cordier G., Les tumulus hallstattiens de Sublaines, *L'Anthropologie*, 79, 1975, p.579 s.
- Déchelette, 1910 : Déchelette J., *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 2 (3ème partie), Picard éd., Paris, 1910.
- Duval et al., 1986 : Duval A., Gaillard J., Gomez de Soto J., L'épée anthropoïde de Saint-André-de Lidon (Charente-Maritime), *Actes du 8ème colloque sur les Ages du Fer, Angoulême* (1984), 1er supplément à la *Revue Aquitania*, 1986, p.233-238.
- Duval et al., 1987 : Duval A., Eluère C., Duval A.-R., *Revue du Louvre*, oct. 1987.
- Eluère, 1982 : Eluère C., *Les ors préhistoriques*, Picard éd., Paris, 1982.
- Eluère et al., 1987 : Eluère C., Gomez de Soto J., Duval A.-R., Un chef-d'oeuvre de l'orfèvrerie celtique : le casque d'Agris (Charente), *Bull. Soc. Préh. fr.*, 84, 1987, p.8-22.
- Furger-Gunti, 1982 : Furger-Gunti A., Der "Golfund von Saint-Louis" bei Basel und ähnliche keltische Schatzfunde, *Zeitschrift für Schweiz. Arch. und Kunst.*, 39, 1982, p.1-47.
- Gomez de Soto, 1986 : Gomez de Soto J., Le casque du IVe siècle avant notre ère de la grotte des Perrats à Agris, France, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 16, 1986, p.179-183.
- Gomez de Soto, 1994 : Gomez de Soto J., Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques culturelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'Âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine, *Actes du Colloque sur les Ages du Fer d'Âgen* (1992), *Aquitania*, 12, 1994, p.165-182.
- Gomez de Soto, 1995 : Gomez de Soto J., *Le Bronze moyen en Occident*, éd. Picard, Paris, 1995.
- Goudineau, 1996 : Goudineau C., Par la tête, par la barbe et par les moustaches de nos ancêtres, *L'Archéologie. Archéologie nouvelle*, n°26, nov. 1996, p. 6-13.
- Henry, 1852-1853 : Henry D.M.J., Sur deux pièces archéologiques trouvées dans un tombeau gaulois, *Rev. Arch.*, IXe année, 2e partie, 15 oct. 1852-15 mars 1853, p.513-516.
- Joffroy, 1958 : Joffroy R., *Les sépultures à char du Premier Âge du Fer en France*, Picard éd., Paris, 1958.
- Joussaume, 1981 : Joussaume R., *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental*, Tr. Lab. Anth. éd., Rennes, 1981.
- Kaenel, 1988 : Kaenel G., *le Second Âge du Fer. Sépultures, lieux de culte et croyances*, Soc. Suisse de Préh. éd., Bâle, 1988.
- Kruta, 1981 : Kruta V., Archéologie et numismatique, la phase initiale du monnayage celtique, *Etudes Celtiques*, 8, 1981, p.69-82.
- Kruta, 1987 : Kruta V., Le masque et la palmette au IIIe siècle avant J.-C., *Etudes Celtiques*, 14, 1987, p.14 s.
- Laville, Laurent, 1984 : Laville H., Laurent P., Le mobilier du tumulus du Tuckey à Lanouaille (Dordogne), *Eléments de Pré et Protohistoire européenne, Hommage à J.-P. Millotte*, Les Belles Lettres éd., Paris, 1984, p.527-537.
- Le premier or..., 1989 : *Le premier or de l'humanité en Bulgarie, 5e millénaire*, R.M.N. éd., Paris, 1989.
- Méniel, 1992 : Méniel P., *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*, Errance éd., Paris, 1992.
- Milcent, 1993 : Milcent P.-Y., L'Âge du Fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IXe-IIIe siècles avant J.-C.), *Ant. Nationales*, 25, 1993, p.17-50.
- Mohen, 1980 : Mohen J.-P., *L'Âge du Fer en Aquitaine*, Mém. S.P.F., 14, Paris, 1980.
- Nicolini, 1990 : Nicolini G., *Techniques des ors antiques*, Picard éd., Paris, 1990.
- Rossignol, 1859 : Rossignol E.-A., Des Antiquités et principalement de la poterie romaine trouvées à Montans, près de Gaillac (Tarn), *Bull. monumental*, 1859, p.692 s.
- Roussot-Larroque, 1984 : Roussot-Larroque J., Artenac aujourd'hui, *Rev. Arch. du Centre*, 23, 2, 1984, p.154.
- Roux, Coffyn, 1988 : Roux D., Coffyn A., Le tumulus n°3 de la Lande Mesplède à Vielle dans les Landes, *Cong. Féd. hist. du Sud-Ouest* (1986), Pau, 1988, p.35-42.
- Santrot, 1983-1984 : Santrot J., dans : *L'art celtique en Gaule*, R.M.N. éd., Marseille-Paris-Bordeaux-Dijon, 1983-1984, p.123-125.
- Szabo, 1992 : Szabo M., *Les Celtes de l'Est*, Errance éd., Paris, 1992.
- Verger, 1992 : Verger S., L'épée du guerrier et le stock de métal : de la fin du Bronze ancien à l'Âge du Fer, *L'Âge du Fer dans le Jura, Cahiers d'Arch. Romande*, 57, 1992, p.135-151.

Jean-Michel BEAUSOLEIL ¹

Chargé d'études
A.F.A.N.,
87570 Rilhac-Rancon,
France

I. Je tiens à
remercier B. Cauuet,
M. Fabioux,
P. Arcelin et G. Lintz
de m'avoir invité à
ce colloque et pour
les conseils qu'ils
m'ont apportés.



Mobilier funéraire et identification du pouvoir territorial à l'Age du Fer sur la bordure occidentale du Massif Central

Résumé

La présente étude vise à mettre en évidence l'existence de pouvoirs territoriaux organisés autour des gîtes aurifères, à l'Age du Fer sur la bordure occidentale du Massif Central (Creuse, Haute-Vienne, Corrèze). L'émergence de cette organisation territoriale est peut-être liée à la présence de l'or dans le sous-sol limousin. Plusieurs modèles théoriques sont proposés pour cet espace. D'autre part, l'absence d'or dans les monuments funéraires du Premier Age du Fer de cette région pose problème. Dans l'état actuel de nos connaissances, tout laisse à penser que l'or exploité n'a pas profité à la région et qu'il a été expédié et utilisé ailleurs. Cette absence est peut-être liée aux coutumes même de cette société (pratique de l'incinération sous tumulus). Enfin, une économie d'échanges importants est envisagée avec le Midi de la France et le bassin occidental de la Méditerranée et il est très tentant d'intégrer l'évolution des communautés de la bordure occidentale du Massif Central à un sous-système de l'économie monde méditerranéenne.

Abstract

The present study aims to bring into relief the existence of territorial powers organized around auriferous lodes, in the Iron Age on the occidental border of the Massif Central (Creuse, Haute-Vienne, Corrèze). The rising of this territorial organization may be due to the presence of gold in the Limousin's underground. Several theoretical models are proposed for that area. Meanwhile, the lack of gold in the funeral monuments of this region sets a problem. In the present state of our knowledge, one is inclined to think that the gold produced did not benefit the region and was shipped for use elsewhere. That absence may have been due to local practices (tradition of incineration in burial mounds). Finally, an important trading economy with the South of France and the Mediterranean occidental basin is a possibility and it is enticing to integrate the evolution of the Massif Central occidental border communities to a sub-system of the Mediterranean world economy.

De nombreux auteurs ont souligné les potentialités aurifères et métallogéniques régionales ². D'après B. Cauuet, le Limousin est, parmi toutes les régions aurifères de France, celle qui compte le plus grand nombre d'aurières ³. Il est difficile, pour l'instant, de dater les nombreux gisements qui ont pu être exploités à diverses époques.

Toutefois, les recherches archéologiques entreprises sur plusieurs mines d'or antiques dans le district minier de Saint-Yrieix-la-Perche, au sud de la Haute-Vienne, attestent le début de l'exploitation à ciel ouvert de la mine de Cros Gallet, commune du Chalard, à la fin du Premier Âge du Fer, entre le Ve et le IVe siècle av. J.-C. ⁴. La présence de céramiques graphitées sur ce site permet d'établir pour la première fois des relations entre cette activité économique (la mine) et les nécropoles. Les céramiques graphitées sont en effet un des éléments caractéristiques qui composent le mobilier funéraire des nécropoles tumulaires du groupe Limousin-Périgourdin.

Le groupe Limousin-Périgourdin : un ensemble homogène et original

Reconnu sur l'ensemble de la région (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze), entre le VIIe siècle et la première moitié du Ve siècle av. J.-C., le groupe Limousin-Périgourdin ⁵ se caractérise par la pratique systématique de l'incinération au centre de tertres en terre (Glandon, Rochechouart, Saint-Cyr, Saint-Mathieu, etc.). Le mobilier funéraire déposé dans la tombe comprend généralement une ou plusieurs céramiques graphitées (urne), des objets de parure (perles en verre, fibules habituellement en fer, brassards d'armilles en bronze), des armes de chasse ou à usage domestique (couteaux). Plusieurs types de tertres funéraires se distinguent selon leur architecture, les matériaux utilisés pour leur édification et le rituel funéraire ⁶.

Pour ce groupe on ne connaît pas pour l'instant de tombes exceptionnellement riches. Les travaux anciens mentionnent cependant la présence d'un lingot d'or qui aurait été trouvé dans un des tumulus de La Forêt-Basse, sur la commune de St-Pierre-de-Fursac (Creuse) ⁷, et d'une amulette en or en forme de gland, incrustée d'un triple rang de perles et munie d'un crochet, dans un des tumulus de Troche en Corrèze ⁸. Le bassin en bronze à rebord décoré, associé à une fibule en bronze et fer de type

pyréneen et à un vase graphité, découvert dans le tumulus D de St-Mathieu, les situles en bronze de Château-Chervix et peut-être aussi de Beaune-les-Mines en Haute-Vienne, toujours associés à des céramiques graphitées, constituent certes un mobilier de qualité mais ne traduisent en aucune façon une manifestation d'opulence.

Pour le groupe Limousin-Périgourdin, les preuves archéologiques de la hiérarchisation sociale sont pour l'instant fort "discrètes". La pratique de l'incinération, qui induit toujours une plus grande sobriété du mobilier déposé dans la tombe, peut expliquer cet état de fait. La première constatation que l'on peut faire est qu'il ne se produit pas en Limousin, comme d'ailleurs sur l'ensemble du Massif Central, de phénomène "princier" ; la seconde remarque que je ferais est qu'il semble bien que l'on se trouve avec ces petites nécropoles, de trois à cinq tertres en moyenne, devant des cimetières réservés à des élites villageoises. Cette forme d'organisation, en "opposition" au système aristocratique des principautés celtiques du complexe nord-alpin, n'exclut pas nécessairement l'existence d'une hiérarchie sociale.

La question de l'or absent

Force est donc de constater que l'or est absent dans les tumulus de la bordure occidentale du Massif Central. Comme l'a noté très justement C. Masset ⁹, "...les archéologues ne sont pas des nécrophiles, les morts ne les intéressent que dans la mesure où ils les renseignent sur les vivants... dans la tombe tout est symbolique et nous avons perdu la clé des symboles...". L'absence de l'or dans ces tumulus de dimensions classiques (40 à 50 m³ en moyenne) est peut-être liée aux coutumes même de cette société. Le statut social des personnages incinérés ne leur permettait peut-être pas de posséder ces biens de prestige. Seuls peut-être des personnages de haut rang (princes ou demi-dieux ?) pouvaient prétendre détenir ces biens dans leurs sépultures et leur garantir ainsi

2. Voir les travaux de E. Mallard (Mallard, 1886), et de A. Laporte (Laporte, 1965).

3. Cauuet, 1992a.

4. Cauuet, 1994.

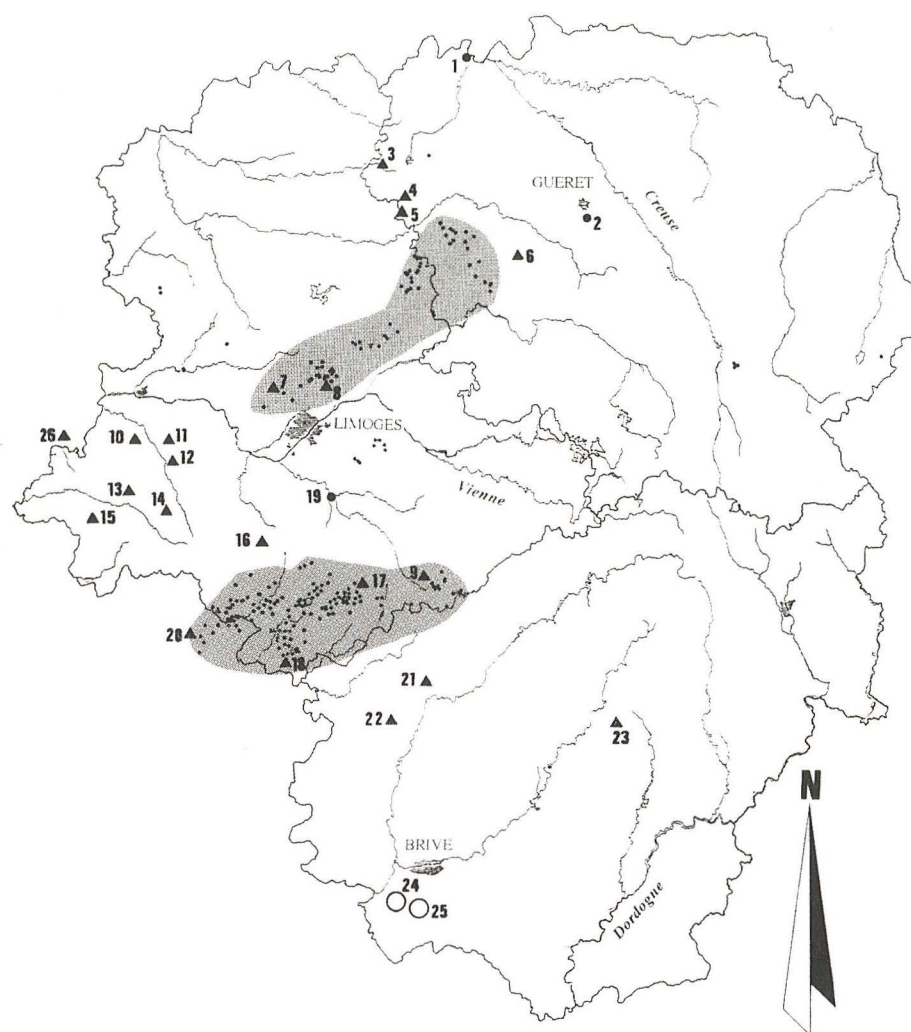
5. Voir Mohen, 1980, p.152-155.

6. Beausoleil, 1992.

7. Janicaud, 1937.

8. Lalande, 1866 ; Mémoire..., 1867. L'attribution de ce tertre au Premier Âge du Fer est douteuse.

9. Masset, 1987.

**Fig. 1**

Les sites à céramique graphitée de la bordure occidentale du Massif Central répertoriés dans les districts aurifères :

en Creuse,

1- Crozant, habitat ; 2- Sainte-Feyre, Le Puy-de-Gaudy, habitat ; 3- Saint-Maurice-la-Souterraine, Le Bois de Bessac, tumulus ; 4- Saint-Pierre-de-Fursac, Montoys, tumulus ; 5- Saint-Pierre-de-Fursac, La Forêt-Basse, tumulus ; 6- Augères, tumulus ;

en Haute-Vienne,

7- Couzeix, Texonnières, tumulus ; 8- Limoges, Beaune-les-Mines, tumulus ; 9- Saint-Germain-les-Belles ?, tumulus ; 10- Rochechouart, tumulus ; 11- Saint-Cyr, tumulus ; 12- Saint-Laurent-sur-Gorre, tumulus ; 13- Oradour-sur-Vayres, tumulus ; 14- Champsac, tumulus ; 15- Saint-Mathieu, Puisséger et Puisséguy, tumulus ; 16- Saint-Hilaire-les-Places ?, tumulus ; 17- Château-Chervix, Poumassada, tumulus ; 18- Glandon, tumulus ; 19- Saint-Jean-Ligoure, Chalucet, habitat ;

en Dordogne,

20- Jumilhac-le-Grand, Les Landes de Prunou et Liviers La Mouthe, tumulus ;

en Corrèze,

21- Saint-Ybard, Montfumat, La Vernouille, tumulus ; 22- Troche, Mépiaud, Lachaud, tumulus ; 23- Vitrac, Alas, tumulus ; 24- Lissac, grotte ;

en Charente,

26- Pressignac, tumulus.

l'immortalité évoquée par C. Goudineau. Toutefois nous ne sommes pas encore suffisamment renseignés sur la structure sociale de cette société. Les tumulus imposants repérés dernièrement en Limousin nous livreront peut-être quelques éléments de réponse.

Quoi qu'il en soit, la carte de répartition des sites à céramique graphitée démontre l'emprise de ce groupe sur la bordure occidentale du Massif Central (fig. 1). Les causes réelles de l'émergence de cette organisation territoriale, dans un monde parcellisé et homogène, ne peuvent être encore assurées, mais se dessinent petit à petit. En effet, il est troublant de constater que les sites à céramique graphitée, en particulier les nécropoles reconnues sur les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Dordogne, se situent, pour la plupart d'entre eux, dans les différents districts miniers du Limousin et à proximité

des gîtes aurifères, c'est le cas des tumulus de Beaune-Les-Mines, Texonnières, Château-Chervix, Glandon, Saint-Pierre de Fursac, Jumilhac, etc.

Ces premiers résultats, très encourageants (fouilles des monuments funéraires et de l'espace minier - zones d'habitats et travaux miniers), permettent d'entrevoir un aspect du contexte socio-économique de l'époque. Reste à savoir cependant la place que tient l'activité minière dans la société de l'Âge du Fer Limousin.

La définition de ce schéma passe nécessairement par une meilleure connaissance de l'organisation territoriale et par une exploration "minutieuse" des nombreux sites de la région (habitats, sites de hauteur, camps, nécropoles, mines). Il est un autre point sur lequel je tiens à insister : en effet, parallèlement à l'étude des pratiques funéraires, il me paraît souhaitable de multiplier les enquêtes sur l'organisation sociale et sur le rôle des échanges dans le processus de différenciation sociale ; d'ap-

profondir enfin les rapports territoriaux et commerciaux. Les recherches actuellement conduites sur le nord-ouest du département de la Creuse (prospections diachroniques du canton de La Souterraine), qui sont un premier pas en ce sens, visent à dégager l'identité d'une région de Marche, située aux confins du Berry, du Poitou et du Limousin, au travers des peuples qui l'ont occupée et des courants qui l'ont traversée (fig. 2). L'intérêt de ce projet réside également dans les rapports qui existent entre l'installation du peuplement (des origines à nos jours) et les caractères géographiques propres au secteur étudié. Les données archéologiques et historiques suggèrent une mise en place d'une organisation territoriale dès le Premier Age du Fer au moins et la pérennité d'une frontière politique (limite) jusqu'aux environs de l'an mil ¹⁰. L'émergence de cette organisation territoriale est peut-être liée à la présence de l'or dans le sous-sol limousin.

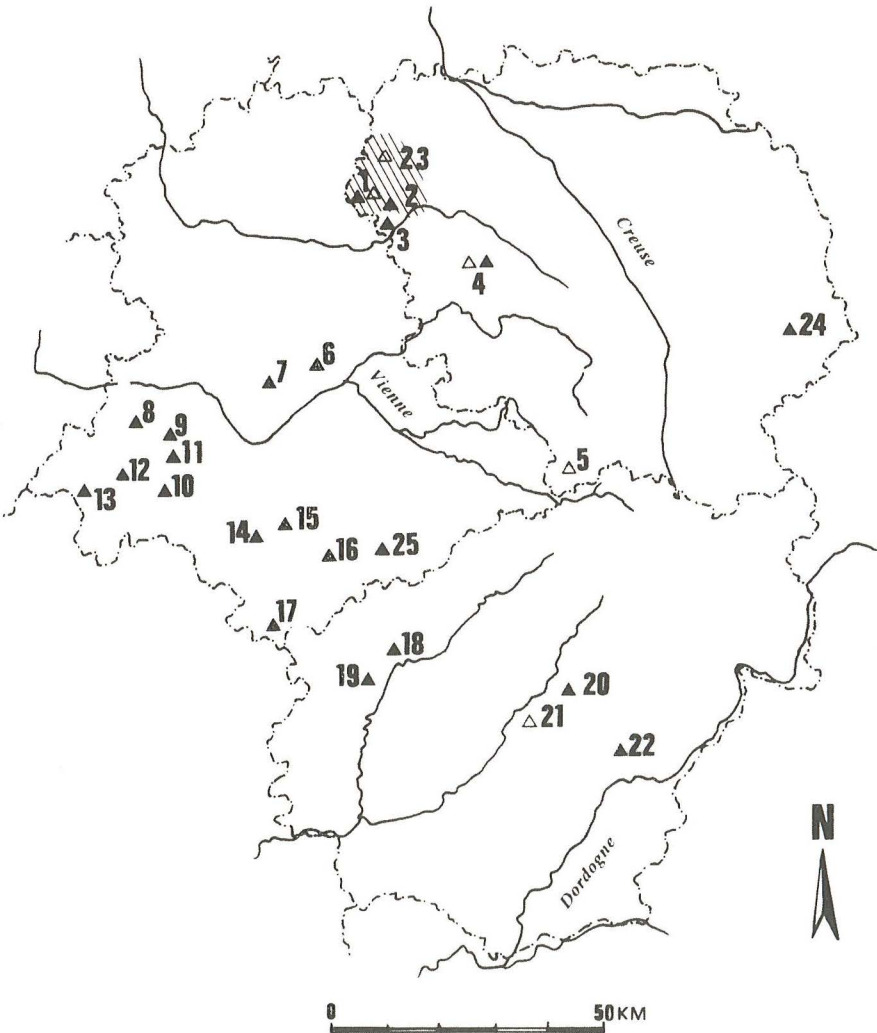
Bilan sommaire et interprétatif
des faits historiques et
archéologiques

P-M Duval a fort justement souligné que les divisions politiques et administratives de la Gaule ont été dictées dans une large mesure par les cadres naturels ¹¹. La présence de gisements aurifères et métallogéniques en Limousin a également pu guider ou orienter l'établissement des limites de la *civitas*. Ces deux éléments naturels ont pu contribuer pour partie à la définition de l'espace de la "cité des Lémovices". Il paraît donc légitime de vérifier la véracité de ces propos.

10. Beausoleil J.-M., La carte archéologique du canton de La Souterraine (Creuse), bilan d'une prospection diachronique, à paraître.
11. Duval, 1953, p.17.

Fig. 2
Carte de répartition des tumulus à incinération et à inhumation de la fin du Premier Age du Fer sur la bordure occidentale du Massif Central :
en Creuse,
1- Saint-Maurice-la-Souterraine, Le Bois de Bessac ; 2- Saint-Pierre-de-Fursac, Montoys ; 3- Saint-Pierre-de-Fursac, La Forêt-Basse ; 4- Augères ; 5- Faux-la-Montagne ; 23- Bazelat ; 24- Le Compas ;
en Haute-Vienne,
6- Limoges, Beaune-les-Mines ; 7- Couzeix, Texonnières ; 8- Rochechouart ; 9- Saint-Cyr ; 10- Champsac ; 11- Saint-Laurent-sur-Gorre ; 12- Oradour-sur-Vayres ; 13- Saint-Mathieu, Puisséger et Puisséguy ; 14- Saint-Hilaire-les-Places ; 15- Nexon ; 16- Château-Chervix, Poumassada ; 17- Glandon ; 25- Saint-Germain-les-Belles ;
en Corrèze,
18- Saint-Ybard, Montfumat, La Vernouille ; 19- Troche, Mépiaud, Lachaud ; 20- Vitrac, Alas ; 21- Saint-Priest-de-Gimel ; 22- Marcillac-la-Croisille, Les Combes de Prach.

Triangle noir = tumulus à incinération
Triangle blanc = tumulus à inhumation
Secteur hachuré = canton de La Souterraine.



Un exemple concret : la limite nord de l'espace Limousin, la Marche.

Les opérations archéologiques (prospections diachroniques et fouilles archéologiques) conduites dans le Nord-Ouest du département de la Creuse ont pour but de mettre en lumière l'histoire et l'évolution du peuplement humain de ce secteur géographique¹². Les premiers résultats obtenus montrent que la notion de "frontière politique" s'exprime très certainement dès la période protohistorique. Les fouilles de nécropoles tumulaires en particulier (tumulus de Montoys et de la Forêt-Basse, commune de St-Pierre-de-Fursac ; tumulus du Bois de Bessac, commune de St-Maurice-la-Souterraine ; tumulus d'Augères et de Bazelat) contribuent grandement à la compréhension de l'émergence de cette organisation territoriale. Elles font apparaître que l'implantation des tumulus est la manifestation de l'occupation du territoire sous sa forme funéraire par les populations du Premier Âge du Fer. À cette époque deux groupes de tertres funéraires se répartissent clairement dans l'espace.

Le premier groupe, appelé groupe Limousin-Périgourdin, se caractérise, comme on vient de le voir, en milieu funéraire par la pratique systématique de l'incinération et par le dépôt d'urne(s) à décor graphité¹³. Ces tumulus s'insèrent bien dans les tertres à incinération, fréquents à l'ouest du Limousin, en Charente, dans le Massif Central et jusqu'aux Pyrénées. L'incinération est caractéristique du Premier Âge du Fer dans ces régions.

Par contre, pour le second groupe, dans les tertres où les influences berrichonnes sont manifestes (brassards d'armilles en bronze, bracelets en lignite, torques) les inhumations sont la règle (tumulus I, sépulture 2 et tumulus II d'Augères et tumulus I, II, III et V de Bazelat)¹⁴ (fig. 1). La répartition géographique de ces monuments funéraires est particulièrement significative. En effet, les fouilles de nécropoles et d'habitats du Premier Âge du Fer effectuées dans le Nord-Ouest du département de la Creuse ont révélé d'une part l'expansion septentrionale du faciès à céramique graphitée (tumulus à incinération : tumulus I d'Augères, sépulture centrale ; tumulus de Montoys et de La Forêt-Basse, commune de Saint-Pierre-de-Fursac ; Crozant ; Le-Puy-de-Gaudy) et d'autre part l'influence du groupe berrichon dans sa phase ultime aux environs de 470-450 avant J.-C. (tumulus I d'Augères, sépulture 2 ; tumulus II d'Augères ; tumulus I, II, III, V de Bazelat) (fig. 1).

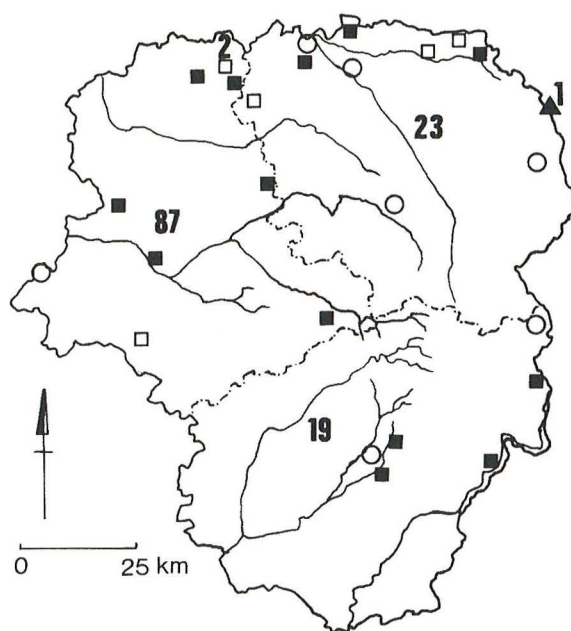


Fig. 3

Carte des enceintes quadrangulaires du Limousin (d'après I. Ralston, 1992) ; carré noir = Viereckschanzen probable ou possible, carré blanc = Viereckschanzen peu vraisemblable, cercle = site très douteux ou non localisé, triangle = éperon barré ; 1 - éperon barré de Sainte-Radegonde, commune de Budelière (Creuse) ; 2 - enceinte quadrangulaire de la Croix du Buis, commune d'Arnac-la-Poste (Haute-Vienne).

Ces faits nouveaux montrent l'importance de la fréquentation et du partage ethnique de ce territoire à la fin du Premier Âge du Fer et le désigne tout naturellement comme une zone de contact. La fouille systématique de ces nécropoles a permis de rendre compte de l'expansion de ces deux groupes culturels distincts dans le temps et dans l'espace.

Pour le Second Âge du Fer en revanche, nous disposons de données fondamentalement différentes mais complémentaires pour notre démonstration. Le recensement des enceintes fortifiées du Limousin de la fin du Second Âge du Fer, réalisé par I.B.M. Ralston, constitue un jalon supplémentaire¹⁵. La carte de répartition des enceintes quadrangulaires qu'il a dressée nous apparaît à cet égard révélatrice. Les enceintes quadrangulaires qui forment la limite nord des départements de la Creuse et de la Haute-Vienne s'alignent sur un axe est-ouest (fig. 3). Leur répartition coïncide très exactement avec les limites de la cité des Lémovices (*pagus* gaulois). La fonction stratégique (contrôle du territoire) et commerciale (centres de redistribution) d'une partie de ces enceintes semble devoir être retenue. C'est en tous les cas ce que nous inclinons à penser les travaux récemment effectués sur quelques enceintes fortifiées de limite de la *civitas*. En effet, la fouille récente de l'enceinte quadrangulaire de la

12. Beausoleil J.-M., *op. cit.* (près de 800 sites archéologiques ont été recensés sur les 10 communes du canton de La Souterraine).

13. Cf. Mohen, 1980.

14. Léger, 1988.

15. Ralston, 1992, p.118.

Croix du Buis, dans la Haute-Vienne, a parfaitement montré que ce site avait une vocation commerciale. La présence massive et presque exclusive d'amphores Dressel IA retrouvées sur le site conforte cette opinion ¹⁶. De même, les sondages effectués à la pointe de l'éperon de Sainte-Radegonde, commune de Budelière, dans la Creuse, ont livré un mobilier attribuable à la Tène finale (fragments d'amphores Dressel IA en quantité importante et d'écuelles à bord rentrant) ¹⁷. La construction de ces sites précéderait directement la conquête romaine. L'implantation et la situation géographique de ces enceintes n'est pas le fait du hasard, mais correspondrait bien à des nécessités d'ordre stratégique et économique (situation de confins, position de hauteur et contrôle des voies et des vallées). Les enceintes quadrangulaires, comme les *Viereckschanzen* (enclos cultuels), ne sont pas situées près des grandes fortifications, comme l'a noté I.B.M. Ralston, mais ont plutôt tendance à se situer à proximité des frontières de la *civitas* ¹⁸. Toutefois on peut se demander, d'une part, de quelle nature étaient les relations entre ces enceintes et la place forte centrale (économique, politique et symbolique) que pouvait constituer l'*oppidum* de Villejoubert et, d'autre part, ce que représentaient l'activité minière dans ce système socio-économique. Cette activité a-t-elle contribué à favoriser le développement d'une entité étatique ? La faiblesse de notre documentation ne nous permet pas de répondre actuellement.

Par contre, nous savons maintenant, par les fouilles récentes menées dans la région, que d'anciens travaux miniers sont l'œuvre des Gaulois du Second Age du Fer (Tène II et III) ¹⁹. D'autre part, l'existence d'un filon de mispickel auro-argentifère découvert dans une petite carrière, au lieu-dit La Cosse, ainsi que la présence de cavaliers, implantés en bordure de l'agglomération antique de Bridiers et situés à 4 km à l'est de la ville de La Souterraine, dans la Creuse, sont autant d'indices qui font penser à des restes de travaux miniers ²⁰. Les fouilles récentes de la partie méridionale du *vicus* ont mis au jour, "...sous les niveaux gallo-romains, des structures qui prouvent la présence d'une occupation continue avant la conquête (datant de La Tène finale), seulement attestée jusqu'alors par des découvertes monétaires..." ²¹. A cette occupation de la fin de l'Age du Fer a donc pu succéder une occupation gallo-romaine importante. Ce fait semble assez rare en Limousin, en l'état actuel de nos connaissances, pour être noté. La proximité des

gisements aurifères n'est peut-être pas étrangère au développement et à la pérennité de ce site, mais ce ne sont là pour l'instant que des supputations !

Pour la période gallo-romaine en Limousin, on observe une réorientation de la distribution de l'habitat et l'apparition des principales agglomérations, qui semble liée à des contraintes plus géographiques et économiques que strictement militaires. Les Gallo-Romains conservent néanmoins la forme d'organisation de la cité celtique qui a permis à l'empire romain une intégration facile et rapide ²².

Quant à la question maintes fois posée de savoir dans quelle mesure le diocèse a épousé les contours de l'ancienne *civitas*, elle même calquée sur le *pagus* gaulois, M. Aubrun y a répondu clairement : "...les remarques d'ordre toponymique et autres confirmeront l'identité du diocèse avec la *civitas* : la forme *icoranda*, ses composés et ses dérivés les plus insolites rendront en ce sens de grands services (il s'agit d'un exemple de "limite sèche", la traduction de *Icoranda* : limite des eaux doit s'interpréter : ligne de séparation des eaux), tout comme les trop rares dérivés de *basilica*. En revanche, il ne sera fait aucune utilisation des limites de seigneurie situées aux marges du diocèse, elles s'étendent souvent sur le diocèse voisin et sont d'ailleurs trop peu stables et anciennes pour être prises en considération..." ²³. La frontière antique Berry-Limousin sera conservée au Haut Moyen Age jusqu'aux environs de l'an mil par celle des diocèses.

Essai de modélisation de l'espace Limousin

Nous expérimentons pour cette analyse des espaces géographiques et humains des modèles théoriques qui sont de nature à faciliter la compréhension et le fonctionnement des zones frontières. La pertinence de ces modèles repose à la fois sur la qualité et la quantité des données accumulées, quelle qu'en soit l'origine (ce sont des données archéologiques, historiques, géographiques, géologiques, écologiques et ethnologiques).

16. Toledo I Mur, 1992.

17. Beausoleil, Roger, 1992.

18. Ralston, 1992, p.117.

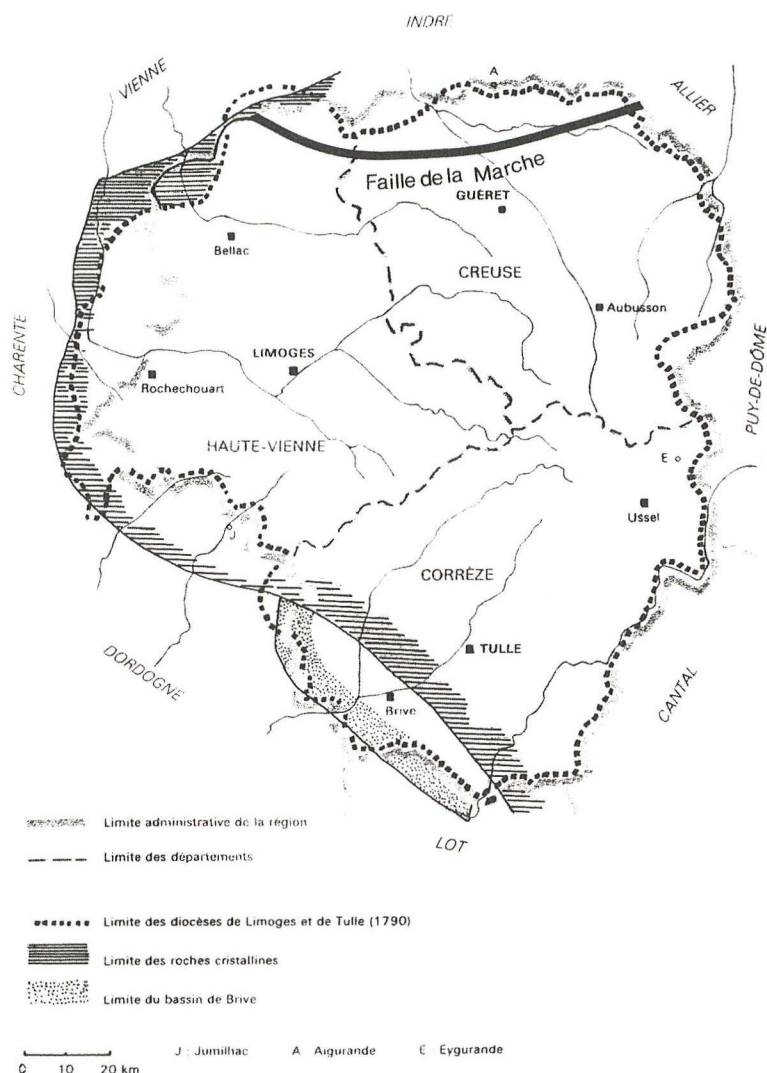
19. Cauuet, 1992b.

20. Laporte, 1965, 2, p.46.

21. Flecher, 1992.

22. Brun, 1993.

23. Aubrun, 1981, p.69.

**Fig. 4**

Limites historiques du Limousin
(d'après G. Vélynaud, 1981).

Toutefois, deux éléments naturels, inscrits dans la nature même de la structure physique régionale, semblent avoir profondément contribué à l'émergence et à l'organisation du pouvoir territorial en Limousin : la richesse du sous-sol avec les gisements aurifères, et plus généralement métallifères (étain), et le relief.

Les potentialités aurifères et métallogéniques régionales ont sans doute permis de constituer une unité culturelle originale et favorisé la construction de pouvoirs structurés en Gaule non méditerranéenne.

Nous sommes, en l'état actuel de nos connaissances, bien incapables de préciser davantage le corollaire d'évolution et de transformation qu'a pu connaître "cette entité culturelle" (entité prise ici dans son entier). Tout au plus pouvons-nous avan-

cer quelques hypothèses (recherche de propositions explicatives : avec les idées de dynamisme périphérique, de centre moteur et de diffusion). Dans la structuration de cette entité évolutive (théories évolutionnistes et transformistes) et l'implantation de ces limites le relief a joué un rôle déterminant. Comme le fait très justement remarquer G. Vélynaud ²⁴ (fig. 4) "...les limites historiques du Limousin ne coïncident pas exactement avec ses limites géographiques ; elles restent en deçà, et aucun accident de relief majeur ne les marque...". Pourtant, un examen attentif de l'espace du nord du département de la Creuse (Haute-Marche) permet de se rendre compte qu'il existe des ruptures topographiques, qui ont favorisé l'établissement des limites.

24. Vélynaud, 1981.

Les modèles théoriques

Notre recherche de propositions explicatives fait appel à des modèles théoriques empruntés aux disciplines des Sciences humaines :

- le premier modèle est un modèle écologique (sciences naturelles). Dénommé "phénomène de lisière" par C. Mordant, ce modèle suppose une mise en confrontation, une compétition entre deux entités d'essences différentes, phénomène que l'on observe en écologie entre deux milieux différents²⁵.
- le second est bien connu des géographes : il s'agit du modèle d'interface.
- le troisième modèle est d'ordre ethnologique ; il a été développé par A. Van Gennep dans son livre sur les rites de passage²⁶. Selon cet auteur "... le terme de lettre de marche (ou de marque) garda le sens de lettre de passage d'un territoire à un autre à travers la zone neutre. Les zones de cet ordre jouèrent un rôle important dans l'antiquité classique, surtout en Grèce ; elles étaient le lieu de marché, ou le lieu de combat..."²⁷.
- Le quatrième et dernier modèle est emprunté à la géographie linguistique. L'existence du "Croissant" sur la Marche est d'après G. Brun-Trigaud "...le nom attribué à un groupement de parlers intermédiaires situés entre les dialectes français et les dialectes occitans..." ; cela suppose - là encore - une interpénétration linguistique (des deux entités) dont la genèse est encore mal connue²⁸.

Le croisement de ces données, qui se complètent et se confondent à la fois, issues de domaines aussi variés, peut être la résultante, comme l'affirme P. Bonnaud, "...d'une "France" préhistorique, qui a vécu sous la double dépendance d'un flux issu de l'Europe Centrale et d'un flux issu de la Méditerranée..."²⁹.

En guise de conclusion

L'absence de l'or dans les monuments funéraires du Premier Age du Fer de la bordure occidentale du Massif Central est peut-être symptomatique. Tout en effet, dans l'état actuel de nos connaissances, laisse à penser que l'or exploité ne profite pas à la région et qu'il est expédié et utilisé ailleurs. Cette idée, aussi séduisante soit-elle, n'est pas entièrement satisfaisante. Comment imaginer que ce métal prestigieux échappe aussi facilement à la région et qu'en échange aucune contre-

partie ne soit versée (rareté des biens de prestige dans les sépultures) ? Nous en sommes donc réduit à penser que les communautés du nord-ouest du Massif Central ont évolué de façon très différente de celles des résidences princières de la Celtique.

Plusieurs arguments viennent à l'appui de notre hypothèse : premièrement le Limousin ne se situe pas dans une position intermédiaire comparable à celles des résidences princières du complexe nord-alpin ; deuxièmement, les contraintes géographiques n'ont certainement pas facilité les liaisons entre les différentes communautés avoisinantes (absence de voie naturelle traversant de part en part le Massif Central) et le relief accidenté a eu très probablement pour conséquence de provoquer un effet modulateur (ou d'inflexion) du trafic sur l'espace limousin.

Comment expliquer alors le développement soudain de cette culture originale et homogène entre le VIIe et le Ve s. avant J.-C. ?

Les fouilles récentes de tumulus entreprises sur ce secteur montrent de très nettes affinités (architecturales, rituelles et typologiques) avec le Midi de la France³⁰. Il est encore difficile de mesurer l'impact réel de cette région sur le sud-ouest et le nord-ouest du Massif Central. Pourtant, il est très tentant d'intégrer l'évolution des communautés de la bordure occidentale du Massif Central à un sous-système de l'économie monde méditerranéenne. Ce stimulus externe fut peut-être provoqué et animé successivement par les Etrusques et les Grecs dès la fin du Bronze final et au Premier Age du Fer dans le Midi de la France. La demande de matières premières (or, étain, cuivre, fer) de ces communautés explique la fréquentation des négociants étrusques et l'implantation de comptoirs phocéens dans le bassin occidental de la Méditerranée (*Massalia*, Agathé, etc.)³¹. Dans le même temps, le dynamisme des communautés indigènes de l'arrière-pays languedocien traduit l'impact et l'émulation culturelle que suscite la confrontation avec l'expansion colonisatrice. La forte demande gréco-étrusque (demandeurs de matières premières) a pu contribuer à

25. Mordant, 1988.

26. Van Gennep, 1991.

27. Cf. note 26.

28. Brun-Trigaud, 1990.

29. Bonnaud, 1981.

30. Beausoleil *et al.*, 1993.

31. Brun, 1987.

développer des contacts et à favoriser des recherches avec l'intérieur du continent...

Le synchronisme des événements entre l'émergence des communautés de la bordure occidentale du Massif Central et l'évolution des populations indigènes d'une part et des populations colonisatrices d'autre part dans le bassin occidental de la Méditerranée peut nous aider à mieux comprendre le processus de développement des différentes entités de l'ensemble du Massif Central aux Ages du Fer.

Bibliographie

- Aubrun, 1981 : Aubrun M., *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XIe siècle*, Institut d'Etudes du Massif Central, Clermont-Ferrand, 21, 1981.
- Beausoleil, 1992 : Beausoleil J.-M., Les tertres funéraires de "La Forêt-Basse", Saint-Pierre de Fursac (Creuse), *Actes du XIIIe colloque de l'A.F.E.A.F.*, Guéret, 1992, p.145-169.
- Beausoleil, Roger, 1992 : Beausoleil J.-M., Roger J., Budelière, Chambonchard, Evaux-les-Bains, barrage de Rochebut, *Bilan scientifique Service Régional de l'Archéologie du Limousin*, 1992, p.44-45.
- Beausoleil et al., 1993 : Beausoleil J.-M. et al., Le tumulus de Lascaux, commune de Saint-Cyr, Haute-Vienne, *Aquitania*, 1993, à paraître.
- Bonnaud, 1981 : Bonnaud P., *Terres et langages. Peuples et régions*, Clermont-Ferrand, I, 1981.
- Brun, 1987 : Brun P., *Princes et Princesses de la Celtique, le Premier Age du Fer en Europe, 850-450 av. J.-C.*, Errance éd., 1987, 219 p.
- Brun, 1993 : Brun P., Genèse d'une frontière d'empire. La frontière nord de l'Empire romain, *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, Frontières d'empire, nature et signification des frontières romaines*, 1993, 5, p.21-31.
- Brun-Trigaud, 1990 : Brun-Trigaud G., *Le Croissant : le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIXe siècle*, Université de Lyon III, Jean Moulin, Centre d'Etudes Linguistiques J. Goudet, Série dialectologie I, 1990, 446 p.
- Cauuet, 1992a : Cauuet B., Aurières en Limousin, *Trav. d'Archéol. Lim.*, 1992, 12, p.7-22.
- Cauuet, 1992b : Cauuet B., Inventaire des mines d'or antiques et habitats associés du Limousin, *Bilan scientifique Service Régional de l'Archéologie du Limousin*, 1992, p.62-63.
- Cauuet, 1994 : Cauuet B., *Les mines d'or gauloises du Limousin*, Culture et Patrimoine en Limousin éd., 1994, 35 p.
- Duval, 1953 : Duval P., *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris, 1953.
- Flecher, 1992 : Flecher J.-F., La Souterraine, Bridiers, *Bilan scientifique Service Régional de l'Archéologie du Limousin*, 1992, p.41-43.
- Janicaud, 1937 : Janicaud G., Tumulus de la Pouge à Chabannes, commune de Saint-Pierre de Fursac (Creuse), *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 1937, 35, p.61.
- Lalande, 1866 : Lalande P., Tumulus de la Rebeyrie, *Matériaux*, 1866, 2, p.304-305.
- Laporte, 1965 : Laporte A., L'archéologie et l'histoire au service de la recherche minière. Un exemple d'application : les gisements aurifères du Limousin et de la Marche, *Bulletin du B.R.G.M.*, 1965, I, p.45-78 ; 2, p.23-111 ; 3, p.45-162 et 4, p.69-149.
- Léger, 1988 : Léger P., Augères et Bazelat, deux nécropoles tumulaires creusoises de la fin du Premier Age du Fer, *Mém. de l'E.P.H.E.*, Paris, 2 vol. dactyl., 1988, 191 p.
- Mallard, 1886 : Mallard E., Note sur les gisements stannifères du Limousin et de la Marche et sur quelques anciennes fouilles qui paraissent s'y rattacher, *Annales des mines*, 1886, 6e série, 10, p.321-352.
- Masset, 1987 : Masset C., Le "recrutement" d'un ensemble funéraire, *Anthropologie physique et archéologie, Méthodes d'étude des sépultures*, Actes du colloque de Toulouse, 4-6 Nov. 1982, Duda H. et Masset C. éd., C.N.R.S., 1987, p.111-134.
- Mémoire..., 1867 : Mémoire sur les monuments préhistoriques de la Corrèze, *Bull. Annuel de la Soc. Hist. et Sc. de Saint-Jean-d'Angély*, 1867, p.25-26.
- Mohen, 1980 : Mohen J.P., *L'Age du Fer en Aquitaine*, Mémoires de la Société Préhistorique Française, 14, 1980.
- Mordant, 1988 : Mordant C., Transgression culturelle et mouvements de populations aux XIVe-XIIIe siècles av. n. è. dans le Bassin parisien, compétition culturelle et phénomène de lisière, *113ème Congrès national des Sociétés savantes, Pré-Protohistoire, dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, 1988, p.283-303.
- Ralston, 1992 : Ralston I.B.M., *Les enceintes fortifiées du Limousin, Les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne*, Documents d'archéologie française, 36, 1992.
- Toledo I Mur, 1992 : Toledo I Mur A., Arnac-la-Poste, La Croix-du-Buis, *Bilan scientifique Service Régional de l'Archéologie du Limousin*, 1992, p.49-51.
- Van Gennep, 1991 : Van Gennep A., Les rites de passage, Picard éd. (réimpression de l'édition de 1909), 1991, 288 p.
- Verynaude, 1981 : Verynaude G., *Le Limousin, la nature, les hommes*, Les Cahiers Documentaires du C.R.D.P. de Limoges éd., 1981, 12/13 (juillet/août), 207 p.